

AVR 2000 N° 15

# REFLET

PELAUDS



*La tempête du 27 décembre 1999*

## **Le budget 2000 Les réalisations 2000**

**les vestiaires du stade de la Condamine  
la salle des fêtes**

## POS

Le Conseil Municipal a décidé de lancer une procédure de révision du plan d'occupation des sols. Après plusieurs années de mise en oeuvre, l'actuel POS avait besoin d'adaptation. Ces évolutions concernent notamment la définition de nouvelles zones constructibles tant pour les habitations que pour les activités artisanales. Ce nouveau plan sera l'occasion d'une nouvelle réflexion autour de la voie de contournement d'Eymoutiers. En effet, l'actuel POS prend en compte l'emplacement d'une éventuelle déviation proposé par une étude du Conseil Général de 1992. Certaines des observations formulées sur ce tracé sont justifiées et une nouvelle étude a été demandée au Conseil Général. Ce POS intégrera par ailleurs le plan de zonage d'assainissement définissant les zones d'assainissement collectif et les zones d'assainissement individuel. Ce sera également l'occasion de procéder à la digitalisation du plan cadastral de la commune. Ainsi, après la matrice, le plan sera consultable et utilisable sur ordinateur.

## ZONAGE FORESTIER

Le plan de zonage agricole et forestier arrivant à échéance en septembre 1999, le Conseil Municipal a décidé de le renouveler. La procédure en cours arrive à son terme en avril. La commission d'aménagement donnera ensuite son avis et le Préfet prendra un arrêté.

## ABATTOIR

Pour éviter le dépôt de bilan de la Société d'Economie Mixte qui aurait entraîné la liquidation de l'abattoir, le Conseil Municipal a décidé de racheter l'établissement (2 700 000 F.) et de le gérer (depuis le 1<sup>er</sup> mars 1999) en régie municipale à autonomie financière.

En 98, la SEM avait abattu 996 T. En 99 notre abattoir a traité 1 600 T.

Nous avons trouvé de nouveaux marchés principalement en bovins et d'avril à novembre nous étions sur une perspective de tonnage annuel de plus de 2 000 tonnes. Cela nous permettait enfin d'envisager l'avenir avec un optimisme raisonné et nous laissait espérer l'équilibre financier.

Hélas, fin 99, nous sommes retombés à un tonnage mensuel d'environ 80 T. En effet, notre nouveau client, victime de gros problèmes d'impayés, devait cesser d'abattre. Ce client devrait normalement reprendre son activité dans les semaines qui suivent et apporter 60 T supplémentaires de bovins par mois. Nous prospectons et des pistes nouvelles semblent également vouloir s'ouvrir. Notre combat pour imposer ici un outil indispensable à nos éleveurs continue donc.

L'abattoir emploie actuellement 9 personnes.

## SYDED

Le SYDED (Syndicat Départemental pour l'Élimination des Déchets)

Les travaux de construction du centre de transfert routier des ordures ménagères sur le site des Ribières de Bussy vont débuter prochainement. A compter du mois de septembre, les déchets de tout un vaste secteur du sud-est du département

y seront regroupés avant d'être transférés à l'incinérateur de Limoges.

## SICOM

Les communes du canton d'Eymoutiers réfléchissent à la possibilité de se regrouper pour constituer un Syndicat pour la collecte des ordures ménagères. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu et 11 communes ont donné un accord de principe.

Ce Syndicat aura pour objet la collecte des déchets ménagers et autres déchets solides assimilés ainsi que l'équipement en déchetteries et leur gestion.

## TRI SELECTIF

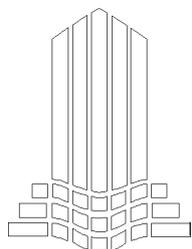
Depuis le mois d'avril 1999, les habitants d'Eymoutiers sont invités à trier leurs déchets et à en déposer une partie dans les ECO-POINTS. Les résultats sont très encourageants. En effet, selon les chiffres fournis par le SYDED, en 1 an, 200 tonnes de verre, papier et emballages ont été triées pour être recyclés. La commune d'Eymoutiers se positionne ainsi comme l'une des communes où le tri fonctionne le mieux. Cela représente aussi 200 tonnes de déchets en moins transportés à l'incinérateur de Limoges et une économie de 135 000F sur la facture d'élimination des ordures ménagères. Au moment où le traitement des déchets, avec le développement des activités du SYDED, continuera à coûter plus cher, il convient de poursuivre et de développer l'effort de tri de nos déchets.

## ANCIENNE PERCEPTION

Le bâtiment de l'ancienne perception a été récemment vendu pour la somme de 700 000 F.

## TDF

Un relais TDF de plus de 40m de haut sera réalisé sur le site des Ribières de Bussy. Pour l'instant, SFR et Bouygues ont loué des emplacements pour la téléphonie mobile. Ce relais pourrait être utilisé par d'autres opérateurs. Le Maire d'Eymoutiers a adressé une lettre à France Télécom pour demander une amélioration de la couverture Itinérés. Une démarche



---

identique sera faite auprès de Radio France pour demander une amélioration de la réception FM.

### **PISTE FORESTIERE**

Le Conseil Municipal a décidé de réaliser la piste forestière du Mas Pécout en 2000. Les travaux sont confiés à l'entreprise Dussouchaud pour un montant de 677 591 F TTC et devraient être effectués avant la fin de l'année.

### **TRANSPORTS SCOLAIRES**

La restructuration des transports scolaires menée par le Conseil Général, en collaboration avec l'Inspection Académique entraînera des changements importants à compter de la prochaine rentrée scolaire: les circuits des écoles primaires et du collège seront dissociés et les horaires du collège seront modifiés.

Les élèves du collège seront ramassés pour être au collège avant la rentrée à 8h15, les élèves des écoles maternelle et élémentaire seront ensuite ramassés pour rentrer à 9h. Le soir, les écoles sortiront à 16h30 et les enfants seront ramenés immédiatement chez eux alors que les élèves du collège sortiront à 17h15.

### **RECENSEMENT**

Les chiffres définitifs du recensement viennent d'être communiqués. Eymoutiers compte désormais 2115 habitants, enregistrant une baisse de 13% de la population. Des données plus détaillées seront communiquées ultérieurement par l'INSEE, concernant notamment l'évolution des tranches d'âges, des activités socio-économiques, des logements...

### **BIBLIOTHEQUE**

Suite à un appel à projets de la DATAR et de la Direction du Livre au Ministère de la Culture, la bibliothèque d'Eymoutiers bénéficie d'une subvention de 31000 F pour la création d'un point multimédia. Cet équipement, constitué de 6 postes connectés à Internet, permettra la sensibilisation et la formation de tous aux nouvelles technologies. La réalisation inter-

viendra dès la notification officielle de la subvention.

### **ACQUISITION D'UN VEHICULE**

Le parc de matériel des employés de la voirie vient de s'enrichir d'un nouveau véhicule. Après consultation, le choix s'est porté sur un petit camion à plateau de marque Mazda, acheté par l'intermédiaire du garage Mémetry.

### **NUIT DU PATRIMOINE**

Après le succès de la première Nuit du Patrimoine en 1998 à Eymoutiers, le Conseil Municipal a décidé de financer une seconde édition de cette manifestation le 18 septembre 2000. La préparation de cette soirée a été confiée à l'Office de Tourisme.

Compte tenu de la lourdeur de cette manifestation, les communes d'Eymoutiers et de St Léonard avaient convenu, dès le départ, de l'organiser en alternance une année sur deux.

### **COUT DE LA TEMPETE**

L'ensemble des dépenses engagées lors de la tempête de décembre (travaux de dégagement d'urgence, hébergement de l'armée, de pompiers allemands, d'agents EDF, remise en état de la voirie, dégagement et remise en état des chemins, achat de tronçonneuses et petit matériel...) représente environ un million de francs.

Une partie de cette somme devrait être remboursée par l'Etat, une autre partie par le Conseil Général. Les travaux réalisés en régie par les employés municipaux ne seraient pas pris en compte. Comprenez qui pourra! Actuellement, les chemins ruraux et les pistes forestières sont dégagés aux 2/3 et les bois

tombés dans la forêt communale ou sectionnelle sont vendus par l'ONF mais au prix du marché, c'est à dire à un cours dérisoire.

### **RESERVOIR D'EAU**

Le réservoir d'eau de l'avenue du Point du Jour a été rénové. Les travaux, confiés à l'entreprise Maury, s'élèvent à 221 295 F TTC.

### **RENOVATION DE LOGEMENTS**

Après la rénovation de 3 logements en 1998 dans l'immeuble de l'avenue de Versailles, deux autres logements sont en cours d'achèvement. Il restera 2 logements à refaire. A l'issue des travaux, les logements sont conventionnés et les loyers augmentés.

### **LOTISSEMENT**

Le lotissement de la Condamine étant pratiquement vendu (il reste un lot), une nouvelle tranche est mise à l'étude. Actuellement, l'avant projet ayant reçu un avis favorable du Conseil Municipal, le cabinet Vermond travaille à la finalisation du projet. La présentation en sera faite dans un prochain bulletin municipal.

### **SIGNALISATION**

A la suite de la nouvelle signalisation mise en place par le Conseil Général sur la voirie départementale, la commune a commandé une étude à la DDE pour la signalisation des villas ainsi que pour installer une signalétique dans le bourg.

---

## Budget 2000

Les différents budgets de la Commune adoptés par le Conseil Municipal s'équilibrent à 45 116 389F qui se répartissent de la manière suivante:

	fonctionnement	investissement	total
BUDGET PRINCIPAL	23 132 187	15 721 850	<b>38 854 037</b>
TRANSPORTS SCOLAIRES	264 500	286 210	<b>550 710</b>
EAU et ASSAINISSEMENT	1 892 246	1 347 518	<b>3 239 764</b>
ABATTOIR	2 330 124	329 494	<b>2 659 618</b>
CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)	72 264		<b>72 264</b>
<b>total</b>	<b>27 691 321</b>	<b>17 685 072</b>	<b>45 376 393</b>

Ces budgets confirment les engagements du Conseil Municipal en matière de tarifs et de fiscalité.

**Tarifs:** Pour la quasi totalité, ils restent identiques à ce qu'ils sont depuis plusieurs années. Le prix du repas au restaurant scolaire augmente de 1%. Le prix de l'eau et la taxe d'assainissement restent stables alors que la taxe d'ordures ménagères augmentera pour faire face aux nouvelles modalités liées à la mise en oeuvre du plan départemental d'élimination des déchets.

**Fiscalité:** pour la 13ème année consécutive, les taux des taxes restent identiques (rappel: la taxe professionnelle est passée de 23,32% en 1989 à

17,25%). Les taux votés à Eymoutiers se retrouvent désormais proches des moyennes départementale et régionale.

**Le budget d'investissement** demeure l'un des plus importants du département. Il représente 15 MF et participe de manière déterminante au maintien de l'activité et de l'emploi dans le secteur.

En 2000, il permettra de compléter les équipements de la commune avec:

construction des vestiaires du stade de la Condamine (550 000 F)

aménagement de la salle des fêtes (5 700 000 F)

acquisition des bâtiments de M. Poutet (800 000 F, subvention

400 000 F)

piste forestière du Mas Pécout (677 591F)

D'autres projets en cours d'étude seront commencés en fin d'année. Il s'agit notamment de:

l'aménagement du Buchou: réalisation de 15 chambres dans le château et réhabilitation d'un hameau de gîtes

la reconstruction des vestiaires de la piscine.

Tous ces travaux seront principalement financés par

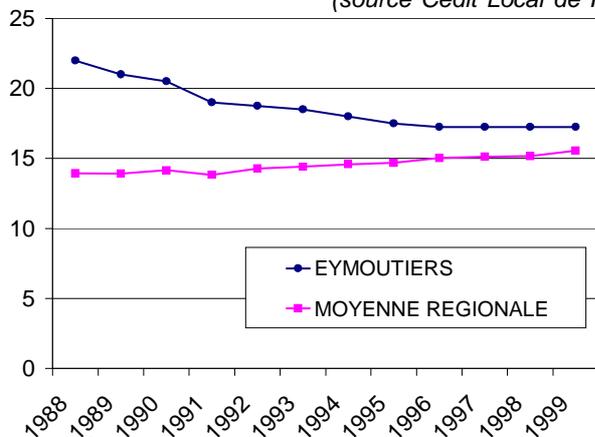
- l'autofinancement: 4 243 615F

- les subventions: 3 915 932F

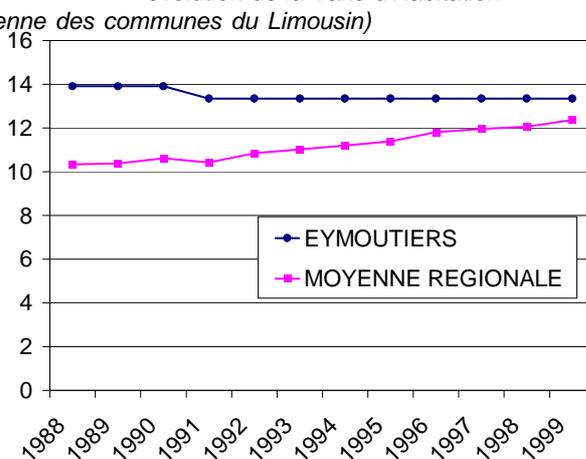
- le FCTVA: 1 240 000F et par un appel modéré à l'emprunt de 1,7 MF soit 10,8% de l'investissement.

évolution de la Taxe Professionnelle

(source Cédit Local de France, moyenne des communes du Limousin)



évolution de la Taxe d'Habitation



### TARIFS

eau: 4F/m3

assainissement: 7,50F/m3

piscine: adultes 12F, enfants 6F, 10 entrées adultes 100F, 10 entrées enfants 50F, abon-

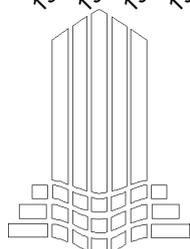
nement adulte 300F, abonnement enfant 150F

restaurant scolaire: maternelle 13,05F primaire et collège 14,77F

bibliothèque: adultes 30F, enfants 15F

cinéma: adultes 32F, enfants 25F, abonnement 5 entrées adultes 125 F, abonnement 5 entrées enfants 80F

aide colonies de vacances 40F/jour/enfant



**SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE D'EYMOUTIERS EN 1998**  
(source : Trésor public)

\* moyenne des communes  
de même catégorie démographique

montant en F	intitulé	montant en F par habitant		
		commune	département *	région *
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
<b>17 181 444</b>	<b>total des produits de fonctionnement</b>	<b>7 004</b>	<b>5 424</b>	<b>5 114</b>
6 836 067	<i>dont impôts locaux</i>	2 786	2 371	2 308
912 108	<i>autres impôts et taxes</i>	371	173	241
3 952 592	<i>dotation globale de fonctionnement</i>	1 611	1 139	1 157
1 889 193	<i>produits domaniaux</i>	770	358	309
<b>13 680 769</b>	<b>total des charges de fonctionnement</b>	<b>5 577</b>	<b>4 366</b>	<b>4 066</b>
6 015 913	<i>dont charges de personnel</i>	2 452	1 506	1 422
3 767 676	<i>achats et charges externes</i>	1 535	1 159	1 060
675 983	<i>charges financières</i>	275	451	436
853 771	<i>contingents</i>	348	482	528
1 030 933	<i>subventions versées</i>	420	202	200
<b>3 500 675</b>	<b>résultat comptable</b>	<b>1 427</b>	<b>1 058</b>	<b>1 047</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
<b>12 390 407</b>	<b>total des ressources d'investissement</b>	<b>5 051</b>	<b>2 676</b>	<b>2 489</b>
5 781 345	<i>dont excédents de fonct. capitalisés</i>	2 356	983	923
1 000 000	<i>dettes bancaires</i>	407	416	455
2 848 959	<i>subventions reçues</i>	1 161	236	355
1 376 287	<i>FCTVA</i>	561	246	204
611 875	<i>autres fonds</i>	249	84	45
<b>11 737 895</b>	<b>total des emplois d'investissement</b>	<b>4 784</b>	<b>2 562</b>	<b>2 540</b>
10 486 299	<i>dont dépenses d'équipement</i>	4 274	1 458	1 638
966 085	<i>remboursement des dettes</i>	363	776	715
<b>DETTE</b>				
8 524 692	encours de la dette au 31/12/98	3 475	6 658	6 289
1 642 045	annuité de la dette	669	1 219	1 147

montant en F	intitulé	montant en F par habitant			
		commune	département	région	France
<b>FISCALITE</b>					
2 049 132	taxe foncière sur les propriétés bâties	835	623	655	718
384 065	taxe foncière sur les propriétés non bâties	157	105	100	88
1 251 335	taxe d'habitation	510	552	458	565
3 131 565	taxe professionnelle	1 277	1 127	1 118	1 346

**COMMENTAIRES ET ANALYSE** (source Trésor Public)

**Fonctionnement**

**Recettes** : d'un montant de 7 004F/hab, elles sont d'un niveau supérieur aux moyennes régionales (5 114 F/hab) et départementales (5 424 F/hab) des communes de même catégorie.

**Fiscalité** : la part de la fiscalité dans le total des produits est plus faible à Eymoutiers que dans les communes comparables (40% contre 44%). Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (1,20) est inférieur à celui des mêmes communes (1,30). Même si la moyenne par

habitant reste élevée, elle se situe désormais dans la moyenne des communes de même importance.

**Dotations** : la dotation globale de fonctionnement (versée par l'Etat) représente 1611F/habitant (contre 1157 F pour les communes de même importance). **Dépenses** : comme pour les recettes, le niveau des dépenses est plus important que dans les communes similaires.

L'explication réside notamment dans l'existence de la piscine, du restaurant scolaire qui accueille les élèves du collège. Il convient de noter la faiblesse du chapitre financier (intérêts

des emprunts) : 275 F/hab contre 451 F au niveau du département.

La capacité d'autofinancement nette s'élève à 1 092 F/hab, ce qui permet de faire face à un niveau d'investissement bien supérieur aux moyennes régionale et départementale.

**Investissement** : tant en recettes qu'en dépenses, l'investissement représente environ deux fois ce qui est réalisé dans les communes de la même strate démographique. Il est comparable à ce qui se pratique dans des communes bien plus importantes.

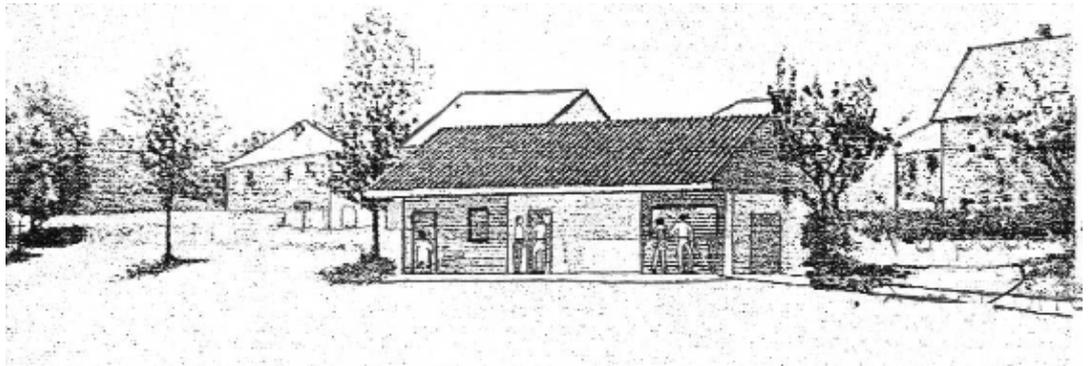
**Recettes** : En plus d'un autofinancement important, les subventions reçues et le FCTVA (retour de TVA sur les investissements antérieurs) représentent 39,04% des recettes. L'appel à l'emprunt reste très modéré et constitue 8,07% des recettes.

**Dépenses** : La charge représentée par le remboursement du capital des emprunts ne représente que 8,23% du montant des dépenses, ce qui demeure relativement faible.

L'encours de la dette se situe à un niveau très inférieur aux moyennes des communes similaires (3 475 F/hab contre 6 658 f/hab pour le département)

# ANNEE 2000, DES EQUIPEMENTS TRES ATTENDUS!

## VESTIAIRES DU STADE DE LA CONDAMINE

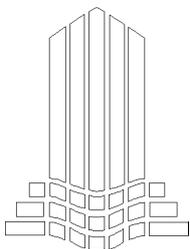
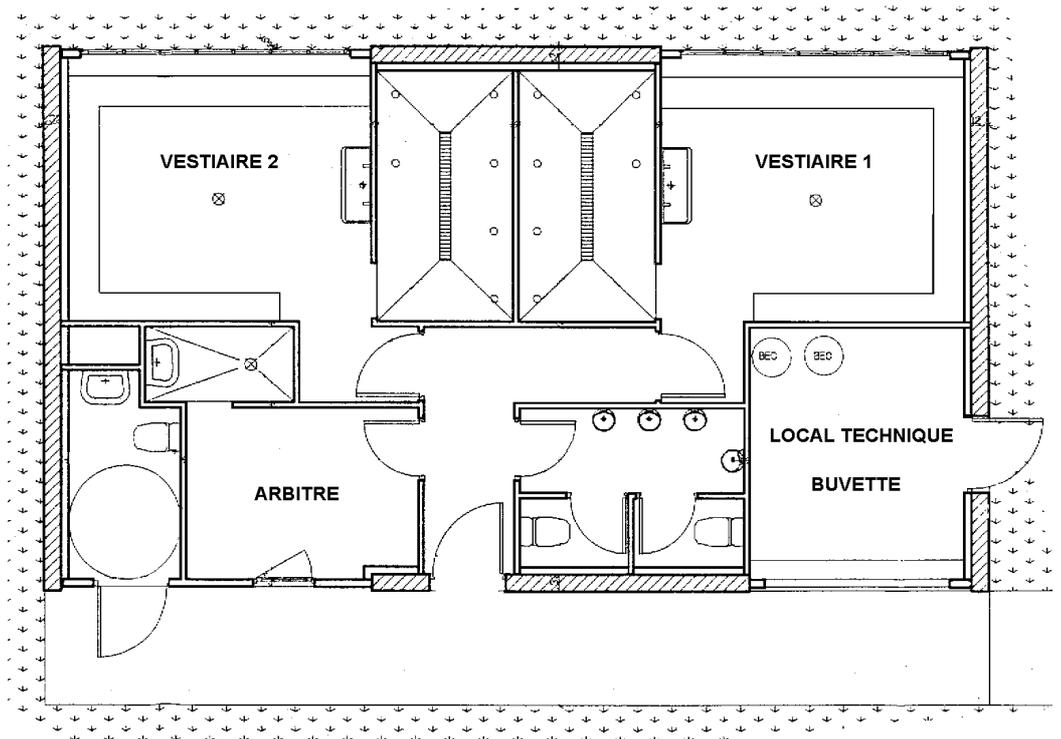


L'installation de vestiaires au stade de la Condamine, projet cher à nos amis footballeurs, verra le jour dans le premier semestre 2000. L'école de foot du mercredi,

les équipes de jeunes le samedi devraient y trouver leur compte. L'utilisation de cette seconde pelouse devrait pouvoir s'intensifier, y compris pour les seniors, afin de soulager le

stade d'honneur, en particulier en période d'intempéries.

**COUT DE L'OPERATION :**  
550 000 FTTC



# LA SALLE CULTURELLE ET DE SPECTACLES POUR LE CHANGEMENT DE MILLENAIRE

Le projet évoqué dans une précédente publication a dû subir d'importantes modifications. Ce projet comportait la création d'une salle de spectacles et d'une salle polyvalente. Des demandes de subventions ont été adressées à l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et au Conseil Régional en 1997. De la part de l'Etat, nous n'avons eu que des approches de réponses verba-

les mais assorties de contraintes importantes. La Région n'a pas souhaité aider ce projet et n'a pas donné suite à la demande.

Devant cette situation le Conseil Municipal a décidé de réorienter le projet vers un projet simplifié mais cependant adapté aux besoins les plus urgents de la collectivité.

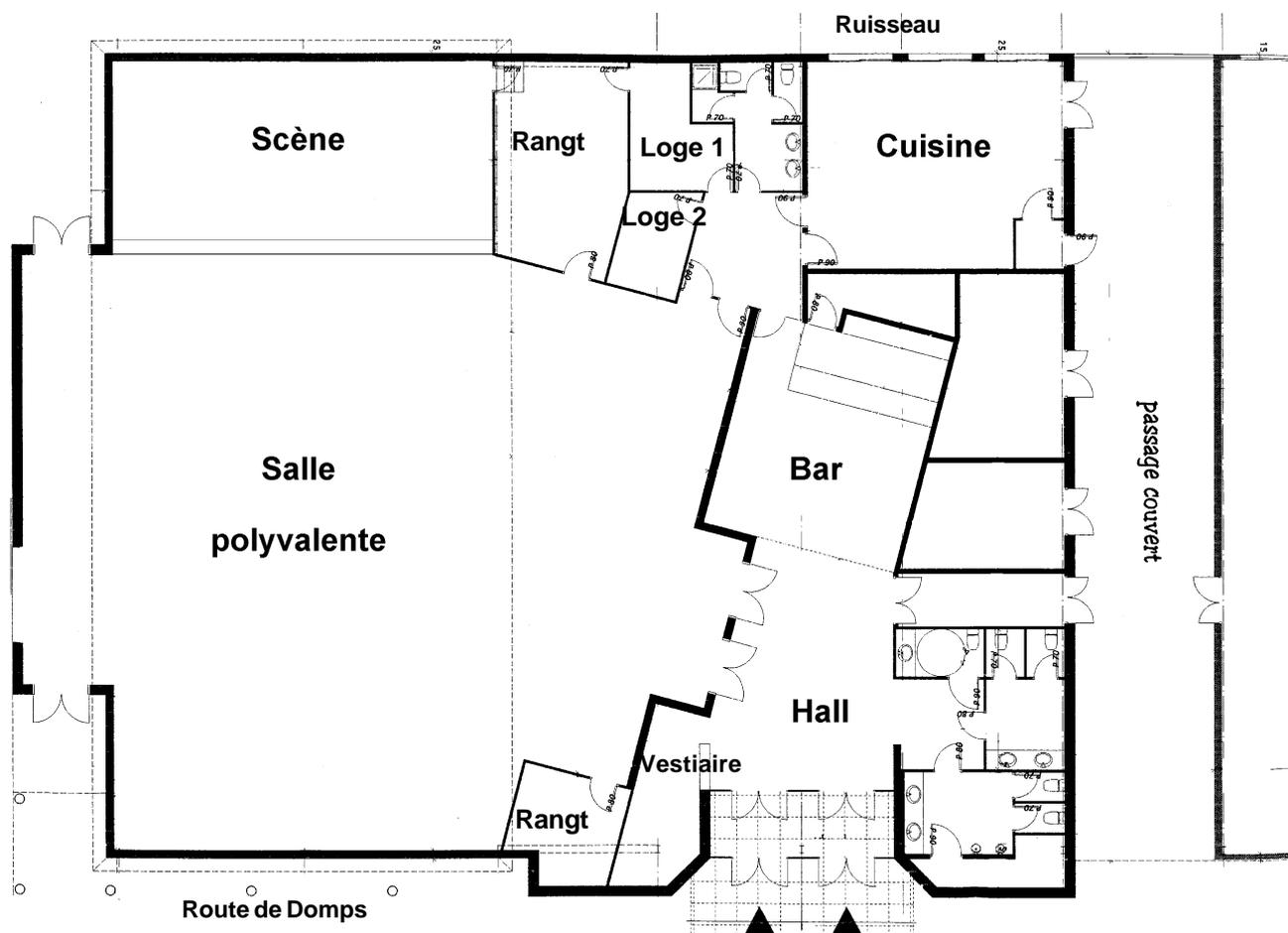
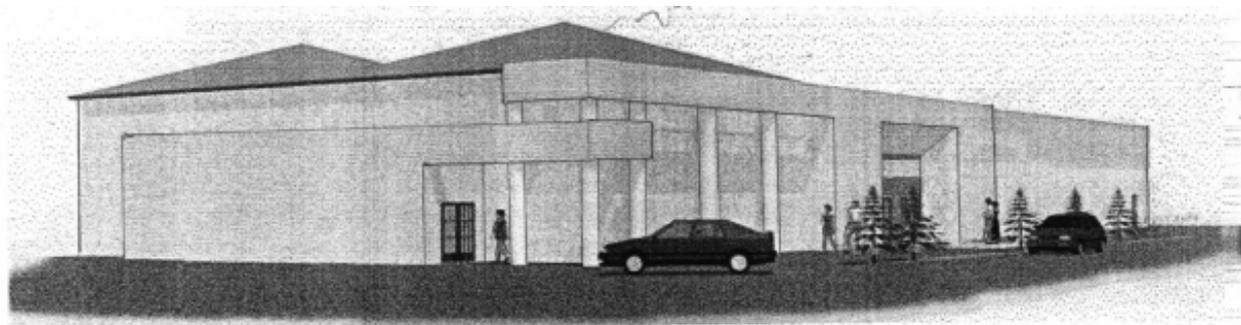
L'architecte Jean-Paul PISTRE a repris le flambeau pour nous

proposer une salle totalement polyvalente, d'environ 430 m<sup>2</sup> (environ la moitié de la Halle des Sports). Une scène et des loges sont prévues pour le théâtre, un office relais pour organiser des repas, ainsi qu'un bar pour accompagner toute manifestation (concours de belote ou soirée dansante).

Cet espace de fête et de convivialité devrait être opérationnel pour la fin de l'année 2000.

Une manifestation ouverte à tous pour le changement de millénaire y sera organisée, dans l'espoir de nous faire oublier les tristes réveillons de l'AN 2000.

**MONTANT DES TRAVAUX** (Travaux + honoraires) : 5,7 MF + équipements (chaises, tables, scène ...)



# ACTIVITES ASSOCIATIONS

## **F.N.A.C.A.**

La reconnaissance officielle de la guerre d'Algérie par les parlementaires et, pour ce qui concerne l'attribution de la carte du combattant : le temps exigé pour l'obtenir pourrait passer de 15 à 12 mois, ne peuvent que réjouir les Anciens d'Afrique du Nord. Le comité d'Eymoutiers et Nedde est toujours très actif ; en plus de la participation aux différentes réunions de commissions au Comité Départemental voici en résumé, les différentes activités pour 1999 :

19 mars : commémoration du 37<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie avec dépôt de gerbes à Nedde et à Eymoutiers. Remise de médailles.

21 mars : banquet annuel au restaurant Le Colibri.

30 avril : bal traditionnel du muguet avec l'orchestre FRED ERIC.

Du 2 au 5 septembre : voyage en Normandie Bretagne (plages du débarquement, Mont Saint-Michel, Saint-Malo etc...) Enfin, le 5 novembre : assemblée générale avec élection du nouveau bureau. Le Comité décide de continuer ses activités comme par le passé et sera

présent au côté des autres associations d'Anciens Combattants les 11 novembre, 8 mai et 19 mars, anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. Jean - Louis Jamilloux, nouveau président, rend hommage à son prédécesseur et souhaite que tous les anciens d'A.F.N. se retrouvent dans une association amicale et dynamique.

## **BADMINTON CLUB EYMOUTIERS**

Il y a 10 ans, le Badminton vient s'implanter à Eymoutiers. Une poignée la première année, aujourd'hui, les dix doigts d'au moins cinq personnes ne suffisent plus pour compter les amoureux du Badminton. Reflets de ce monde : Limousins, Australiens, Britanniques, Belges viennent partager cette passion.

Reflets de ce monde : il a 6 ans, elle a 71 ans et ils s'amuse ensemble.

Reflets de ce monde : il est têtue, elle est trop, il est flegmatique et ils jouent ensemble.

C'est cela que nous avons exporté dans les tournois hors régions et c'est cela aussi qui fait venir les joueurs dans notre cité.

Mais la vie d'un club ne s'invente pas, ça se travaille et c'est pour cette raison qu'il y a 3 ans, avec l'expérience, la maturité et beaucoup d'énergie, le club a fait naître une école de badminton. Dès la première année,

après des entraînements sérieux et réguliers, les résultats sont inattendus : 5 victoires aux championnats du Limousin. Ça fait des envieux. Cette année sont arrivés 45 écoliers munis d'une raquette et d'un volant dans leurs cartables, qui viennent avec le sourire chaque vendredi soir suivre les cours.

Si vous êtes Pelaud où d'ailleurs, si vous vous sentez concernés, parce que vous avez entre 6 ans et 71 ans, Vous êtes les bienvenus. Ainsi va la vie au Badminton Club d'Eymoutiers.

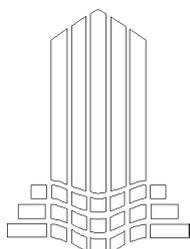
## **ASSOCIATION DES AMIS DU PATRIMOINE PELAUD**

L'Association des Amis du Patrimoine Pelaud est née dans le courant de l'année dernière. Nous avons pour but de nous intéresser à tout projet visant à la mise en valeur du patrimoine culturel de notre ville, ainsi qu'à toutes transformations importantes de celle-ci.

A l'occasion de ce nouveau millénaire, l'association présente ses meilleurs vœux aux Pelauds et à ceux qui leur sont chers.

## **ASSOCIATION POUR LA " DÉFENSE DES HALLES " D'EYMOUTIERS ET DU PATRIMOINE PELAUD**

Malgré les méfaits de la Nature et des " Hommes " au moment où j'écris ce billet, l'Association " Pour la Défense des Halles et du Patrimoine Pelaud " souhaite à ses adhérents une totale réussite pour l'année 2000. Un nouveau bureau a été constitué. Le docteur Franck Delage en est le secrétaire, vous pouvez quand même lui faire parvenir vos cotisations pour l'année qui s'annonce, 50 F par adhé-



---

rent, 80 F pour un couple ; il en assurera la Trésorerie.

L'Association a demandé à la municipalité de faire une liste des tombes abandonnées dans le vieux cimetière (lequel fait partie de notre patrimoine). Celles-ci pourraient, lorsque les recherches d'héritiers auraient été faites, être mises à la disposition des Pelauds qui en feraient la demande. La Présidente : Jeanine Monbeig-Champeau.

## **FNATH**

La fédération nationale des accidentés du travail et handicapés est présente à Eymoutiers comme dans toute la France. Cette association est là pour aider les personnes qui souffrent d'un handicap physique, social etc...

Dimanche 5 décembre 1999, la FNATH tenait son assemblée générale, l'occasion pour elle de faire le point avec les adhérents de cette section sur la législation sociale en vigueur. Lors de cette assemblée le point a été fait sur les actions de l'Association ainsi que sur les avancées et les insuffisances de la législation sociale en vigueur. Cette association qui mène des actions revendicatives afin de faire évoluer la législation sociale dans différents domaines, se félicite, cette année, de différentes avancées ayant fait suite, pour la plupart, à un grand rassemblement organisé l'an dernier à Paris. A noter par exemple, la possibilité de cessation anticipée de l'activité pour les personnes victimes de l'amiante, la modification de certains tableaux de maladies professionnelles, le paiement mensuel des rentes pour les personnes ayant 50% d'invali-

dité ou plus.

Cependant, il reste de nombreuses insuffisances dénoncées :

1° La prestation spécifique dépendance, tout d'abord, a fait l'objet de longs développements et, une des principales revendications de la FNATH est qu'elle devienne une véritable prestation de la Sécurité Sociale. 2° L'absence d'une véritable politique d'insertion sociale et professionnelle des travailleurs handicapés a été mise en exergue. 3° L'absence de revalorisation des revenus comme les pensions d'invalidité, allocations aux adultes handicapés, rentes AT, retraites. 4° L'absence de réparation intégrale du préjudice dans le domaine de l'indemnisation des accidents du travail, 100 ans après la loi sur la réparation des accidents du travail, a été violemment dénoncée.

Une permanence juridique avec un conseiller départemental a lieu tous les 1<sup>er</sup> samedis de chaque mois de 8h à 11h à la salle de la Mairie. Le conseiller départemental est là pour vous aider, vous conseiller, vous soutenir dans vos démarches après :- un accident du travail, - une maladie professionnelle, - une maladie invalidante, - un handicap de naissance, - un accident de la route, - des problèmes dus au chômage, - des difficultés auprès des formalités administratives.

Les réunions de contact ont lieu quand à elles les 2°, 3° et 4° jeudi de chaque mois à la Mairie

avec la Présidente ou le Trésorier. Au niveau national, un congrès se tiendra le samedi 23 septembre 2000 à Montpellier. Au niveau de la section Eymoutiers, un voyage sur la Venise verte s'effectuera au début du printemps. Venez nombreux.

## **OFFICE DE TOURISME**

L'année 2000 devrait être pour l'Office de Tourisme une année bien remplie avec de nombreuses nouveautés.

Déjà, 99 fut bien chargé car, avec l'arrivée de Sylvie ARNAUD en équipe avec Patricia MINGOTAUD, de nouvelles idées sont nées et plusieurs projets émergent. Ainsi, l'office de tourisme tend aujourd'hui à se diriger vers le développement de produits et d'animations en lien avec le patrimoine et la nature, chaque thème devenant une spécialité d'une des animatrices : Patricia, le patrimoine ; et Sylvie, la nature et notamment la randonnée.

Bien que la saison 99 fut plutôt mitigée, le développement du tourisme devrait cependant croître dans les prochaines années avec une amélioration de la qualité de l'offre ( camping,

---

# ACTIVITES ASSOCIATIONS

Buchou, animations...) et de l'accueil dans notre région grâce à l'implication de plus en plus croissante des collectivités dans le domaine du tourisme. De plus, l'Office de Tourisme veut développer son rôle auprès de la population locale. Les nouvelles animations sont donc en hors-saison et pas seulement en été, parmi lesquelles deux journées " Préparer vos vacances en France " dans l'année.

Appel de l'Office de Tourisme : Afin de constituer une exposition sur l'utilisation de la Vienne par les Pelauds au cours du siècle passé, l'Office de Tourisme recherche tous les documents qui pourraient apporter des informations ou des témoignages (photos, lettres...). Exemples d'événements ayant pu laisser une trace : un membre de votre famille a été tanneur ; vous avez pris votre 1<sup>er</sup> cours de natation dans la Vienne au Moulin de Barthout; vous avez travaillé dans l'ancien moulin de la place du moulin ; vous ou votre famille avez utilisé les la-

voirs de bordure de Vienne... Vous pouvez remettre tous vos documents à l'Office de Tourisme. L'Office de Tourisme vous remercie d'avance pour votre collaboration.

1<sup>er</sup> calendrier des manifestations organisées par l'Office de tourisme ou en collaboration:

7 et 8 Mai : 1<sup>ère</sup> Brocante Pelaude

16-17 Juin : Fête de l'Eau

Samedi 24 Juin : Fête de la Musique

Lundi 14 Août : Fête de la Rue Farge

16-17 Septembre : Journées du Patrimoine

Samedi soir : Nuit du Patrimoine

Dimanche 1<sup>er</sup> Octobre : Marché d'Automne

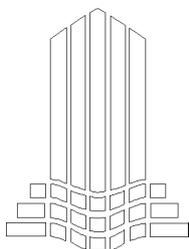
Dimanche 3 Décembre : Marché de Noël.

Toutes les randonnées sont annulées jusqu'au rétablissement total de la sécurité sur les sentiers.

## COMITÉ DE JUMELAGE

Le Comité vous annonce que nos Amis de Diespeck nous rendront visite au week-end de

l'Ascension 2000. Il est déjà prévu au programme une Fête de la Bière ouverte à tous les Pelauds : qu'on se le dise ! Une petite délégation du Comité s'est rendue en décembre au marché de Noël de Diespeck, visite très appréciée par nos Amis et très enrichissante pour nous. Le marché de Noël du Comité pelaud a été une totale réussite et le Comité remercie toutes les personnes qui ont contribué à ce succès et plus particulièrement tous les " acheteurs " de produits franconiens. Il leur promet de mettre à leur disposition l'an prochain encore plus de saucisses et de bière à déguster sur place... Nous rappelons aussi que les Jeunes intéressés par une correspondance ou des échanges avec leurs homologues de Diespeck peuvent contacter mesdames Périgaud (professeur au Collège) ou Boulaud et ils sont cordialement invités à toutes les manifestations du Comité de Jumelage.





L'an 2000 qui a fait couler tant d'encre est né dans un cadre tout à fait particulier et totalement imprévu.

La tempête de la nuit du 27 au 28 décembre, exceptionnellement violente, a laissé au petit matin tout le monde en état de choc, et pourtant personne à ce moment là n'avait encore pris la mesure exacte des dégâts notamment sur le réseau EDF. Personne ne pensait être privé d'électricité pour plusieurs jours (jusqu'à 15 jours pour plusieurs de nos villages).

Toute cette funeste nuit, nos pompiers ont multiplié les sorties au péril de leur vie. Au petit matin ils ont reçu le renfort des employés communaux qui oubliant leurs congés n'ont ménagé ni leur peine ni leur temps pour dégager nos routes communales qui étaient ainsi toutes "ouvertes" le mercredi à midi. Je tiens à nouveau à féliciter et à remercier publiquement les uns et les autres pour leur courage et leur dévouement dans ces moments difficiles. Comme le personnel communal, les élus ont largement par-

ticipé au cours de ces journées noires : visites dans les villages, recherche de moyens (bougies, poêles, piles, groupes électrogènes...), permanences à la mairie, participation et animation de la Cellule de Crise mise en place à Eymoutiers par la Préfecture...

Pendant cette longue et triste période une grande mobilisation s'est faite jour et je tiens à souligner le travail remarquable effectué par les agents d'EDF prouvant aux tenants du libéralisme les vertus d'un service public fort et de proximité. Beaucoup d'entre vous se sont mis spontanément au service de la collectivité pour distribuer piles, bougies, bois de chauffage..., pour prêter des poêles, pour proposer des hébergements... Beaucoup dans leur domaine ont donné toute la mesure de leur dévouement et de leur compétence.

Civisme et solidarité l'ont largement emporté sur quelques manifestations d'impatience, d'incompréhension et d'égoïsme. La solidarité qui s'est exercée également au plan national et même international est belle à voir. Elle réchauffe le cœur et rend les choses un peu moins insurmontables.

Beaucoup de chose sont à reconstruire. Il reste encore beaucoup à faire : clôtures détruites, chemins ruraux encombrés, sentiers de randonnée impraticables, nombreux embâcles sur les rivières. La forêt a particulièrement souffert : 30.% de nos forêts communales ou sectionnelles sont détruits, 20 000 m3 de bois (douglas et épicéas) sont à terre ; de nombreux petits propriétaires ont

perdu leur petit patrimoine...

La solidarité d'Etat doit s'exercer et je crois qu'elle s'exercera. La reconstruction du paysage sera très longue. Gageons que l'on saura tirer les leçons de cette tempête.

----ooOoo----

La vie normale a fort heureusement repris le dessus. A ce jour, c'est la demande de CASINO de création d'une station de desserte en carburants qui alimente les conversations.

Pétitions et propos excessifs – voire mensongers, calomnieux et diffamatoires – circulent.

Par exemple : " C'est le maire qui a demandé à CASINO de vendre de l'essence ", " le maire veut tuer le petit commerce "... Calomniez, calomniez il en restera toujours quelque chose ! Sur le sujet de la station CASINO, il convient je crois de poser quelques questions:

N'a-t-il pas déjà existé une distribution de carburants à CASINO et les pompistes locaux avaient-ils fermé boutique? De nombreux Pelauds ne vont-ils pas faire leur plein en grande surface (Châteauneuf, St-Léonard, Limoges...) et en même temps leurs courses ? Les prix chez nos pompistes ne baisseraient-ils pas en cas de nouvelle concurrence ? Peut-on s'approvisionner en carburants 24h/24 ? L'imminente implantation d'un hypermarché à Feytiat n'est-elle pas à prendre en compte ? Compte tenu des prix pratiqués où est l'intérêt des consommateurs ? Attire-t-on toujours à Eymoutiers les gens de notre zone de chalandise ? Pour ma part, avec le recul, je pense sincèrement que le commerce local, même s'il connaît des difficultés, serait encore moins florissant sans la présence d'une grande surface. Celle-ci se serait implantée de toutes façons dans le secteur et aurait détourné les flux d'acheteurs. Au-delà de toute cette polémique, où est l'intérêt d'Eymoutiers ?

La décision d'ouverture appar-

tient uniquement à la Commission Départementale d'Equipe-ment Commercial qui va se réunir prochainement. Elle est composée du Maire d'Eymoutiers, du Maire de Limoges, du Conseil Général, d'un représentant de la Chambre de Commerce, d'un représentant de la Chambre des Métiers, d'un représentant des consommateurs. L'autorisation de création est donc loin d'être acquise. Pour ma part, en raison de ce qui me semble l'intérêt des Pelauds et d'Eymoutiers - et uniquement pour ces raisons - avec l'accord du Conseil Municipal, je voterai en faveur de la création.

Le petit commerce ici comme ailleurs confronté à la grande distribution – et pas seulement locale – et aux nouvelles habitudes des consommateurs n'est pas au mieux de sa forme. On peut regretter une époque où les grandes surfaces n'existaient pas mais on ne reviendra malheureusement pas en arrière. Le petit commerce doit s'adapter et je constate que c'est fort heureusement souvent le cas à Eymoutiers. Les conseils, le service, la qualité des produits et de l'accueil, l'authenticité, le service après vente sont ses atouts et ses arguments à faire valoir pour sa sauvegarde et son renforcement, choses que je souhaite ardemment. L'installation de jeunes et dynamiques commerçants est très encourageante pour l'avenir et me réjouit.

Un centre bourg accueillant, l'aménagement de la place Jean Jaurès qui tout en préservant le stationnement a libéré l'espace devant les commerces, la création du petit marché du samedi matin, sont des éléments positifs pour nos commerces. Avec ses 57 salariés, la Commune participe au soutien du commerce local que nous privilégions dans la grande majorité de nos achats.

le 04/04/2000

Daniel PERDUCAT

# RACINES

## IL SUFFIT DE PASSER LE PONT ....

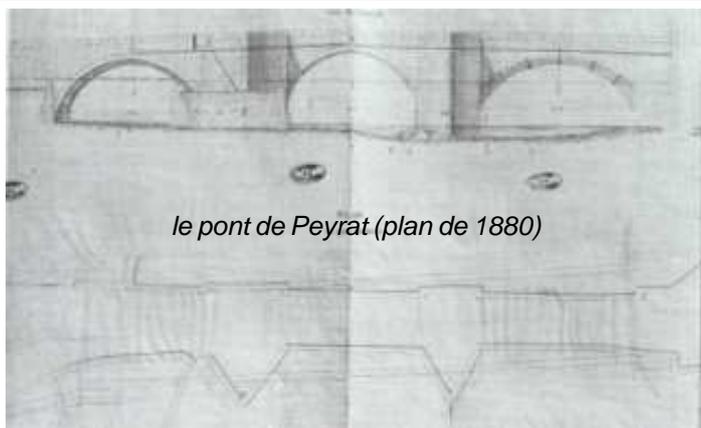
Sans vouloir dévoiler le parcours de la prochaine nuit du patrimoine qui se déroulera le 16 septembre prochain, ce n'est pas trahir un bien grand secret que de dire qu'il faudra franchir, ce soir là et en cortège, les ponts d'Eymoutiers et que la Vienne y sera à l'honneur.

Notre belle rivière a servi l'implantation du site urbain autour de la collégiale et dans les faubourgs. Elle a favorisé le développement des activités artisanales bien connues à Eymoutiers : les forges (quartier des "Farges"), les tanneries et la meunerie notamment.

Mais puisque rivière il y a et même si, dans les premiers temps, elle a plutôt constitué une défense naturelle, il a bien fallu la franchir. La construction de ponts s'est donc rapidement imposée. Le plus ancien est celui de "Peyrat" que l'on appelle aujourd'hui pont des Tanneries. L'ancienne chapelle des Pénitents de la confrérie de Notre-Dame de Septembre ou du Pont, toute proche, lui a valu aussi l'appellation de "pont Notre-Dame". Il permettait de quitter Eymoutiers vers le nord, vers Peyrat ou Bujaleuf. Il était à péage, comme il se doit, et celui-ci fut mis, en 1467 "sous la main du roi". Lors de la désormais fameuse crue du 29 juin

1630, le vieux pont à avant-becs fut emporté ainsi que le moulin à écorce de Saint-Etienne. Un pont de pierre sera alors construit en remplacement. Un plan de 1879/1880, dressé par le conducteur principal Pallier, nous permet d'en garder un souvenir précis. Cet ouvrage de trois arches atteignait une longueur entre les culées de 33,70 m, avec une arche centrale de 9 m d'ouverture. Il possédait deux avant-becs triangulaires de 3,90 m de profondeur. Il n'avait pas de parapet mais des garde-fous en pierre de 0,65 m. En septembre 1880, était lancée la construction d'un nouveau pont à l'emplacement de l'ancien.

A l'est, dans la direction de Nedde et de Felletin, le franchissement de la rivière se fit d'abord à gué puis au moyen d'une barque qui, en langue limousine, se nommait "la nau". Une vieille racine indo-européenne donnera des dérivés avec le sens de navire : la nef en vieux français, la nau en occitan. Il y a de fortes présomptions pour que se trouve là l'origine de l'appellation "pré Lanaud" = pré de la barque, moins poétique mais plus réaliste que l'interprétation renvoyant à l'anneau de l'évêque. Le pont de la Farge ou des Farges supplantera "la nau". Il est mentionné en 1569



le pont de Peyrat (plan de 1880)

et 1644, mais il était en ruine en 1769. Il possédait trois arches. Deux, surbaissées, furent reconstruites en 1780 par le sieur Audouin, entrepreneur. Ce pont avait lui aussi ses deux avant-becs profonds de 3,90 m. Il était en pierres de taille et en moellons ainsi que les avant-becs. Les garde-fous étaient en bois et, paraît-il, en très mauvais état. Fondé sur rocher, il atteignait une longueur entre les culées de 29 m 40. Il fut démolé en 1875 et reconstruit immédiatement, tel qu'on le connaît maintenant. Il fut cependant élargi dans les années 1980 et doté d'une rambarde métallique ajourée dégageant une vue intéressante sur la rivière.

Ces ponts, plus larges et plus résistants sont certes mieux adaptés au trafic mais nous font regretter que l'on n'ait pas conservé les vieux ouvrages médiévaux à avant-becs. Imaginons Eymoutiers avec ceux-ci, au pied des tours et des remparts sauvegardés ... quel bel atout architectural et touristique a ainsi disparu !

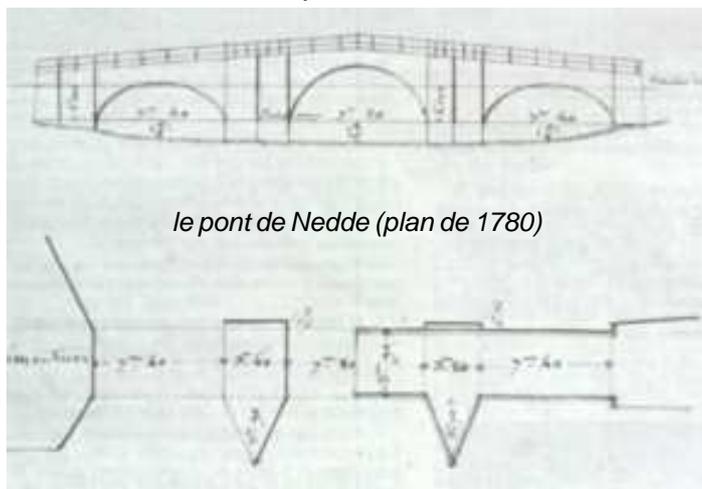
Les grands chantiers pelayds du milieu du XIXème siècle ont modifié les voies de pénétration et de traversée d'Eymoutiers. En 1838 une nouvelle artère fut ouverte en direction de Peyrat et la première pierre du pont de Toulondit ou Pont-Neuf sera posée. Les autorités y scelleront une boîte contenant un exemplaire de chacune des pièces de 5 F, 2 F, 1 F, 50 c, 25 c, frappées la même année à l'effigie de Louis-Philippe. Il n'était dorénavant plus nécessaire de passer par les Tanneries et Macaud pour se rendre à Peyrat ou à Bujaleuf.

Dans les années 1850, fut percée la grande avenue à partir de

la place Notre-Dame, en direction du sud et de la Corrèze. Pour cela il a fallu édifier le grand pont du Pré-Thibaut, sur le ruisseau de la Planchette.

L'arrivée du chemin de fer a jalonné la traversée de la commune d'un grand nombre d'ouvrages d'art depuis le viaduc de la Pénelle, en passant par celui de la Varache, celui des 24 piles, le pont de Mingonnat, celui de la Font Macaire jusqu'au pont Vignane ... mais le monument le plus marquant de cette épopée ferroviaire reste le pont de Fer ou Métallique qui fait partie intégrante du paysage pelayd. Mis en service en 1883, sur la ligne d'Ussel, le train le franchit peu après la gare. Long de 120 m et haut de 7,60 m, il enjambe la route puis la Vienne. Dynamité par la Résistance, il en verra, par la suite, de toutes les couleurs, virant coquettement d'un gris bien triste à un vert et un marron plus pimpants !

Enfin, l'année 1994 a connu l'arrivée du petit dernier des ponts de notre cité. La passerelle en bois a été posée au mois d'août et, réservée aux piétons, elle leur permet d'accéder, depuis les Porots, au parc du Pré Lanaud. Parfaitement insérée dans le site, elle a vite été adoptée par les Pelayds. Ville de relief, Eymoutiers intègre la rivière et ses ponts dans son paysage et son histoire ; pour s'en convaincre, lors de la nuit du Patrimoine ... il suffira de passer le pont.



le pont de Nedde (plan de 1780)

